

ASSEMBLEE GENERALE – 29 mai 2017

ACCUEIL

La Présidente accueille les participants dans les locaux d'AG2R, membre du Club des partenaires de l'Uriopss et salue la présence de Level Up, entreprise d'insertion rattachée au Centre social de Tourcoing sur le thème du numérique et en charge de réaliser une vidéo de l'Assemblée Générale.

Elle remercie AG2R pour l'accueil dans leurs locaux et donne la parole à Olivier Carnel, Chargé d'affaire entreprises Pôle Grands comptes « prévoyance et santé » qui fait une présentation du groupe, 1^{er} acteur mutualiste, leader sur les branches avec sur le site de Mons-en-Baroeul 1 300 collaborateurs sur 11 000 en France.

Présentation de la plateforme régionale « Pénates et Cités »

La plateforme a été créée à l'initiative du groupe avec différents partenaires pour faire face aux enjeux sociétaux du vieillissement à travers du management social dans le but de contribuer au bien vieillir en HDF.

A partir d'une mutualisation d'idées innovantes, le principe est de les essayer, de faire de la veille, d'accompagner les porteurs de projets. La plateforme a un rôle d'incubateur, de catalyseur d'innovations inspirantes avec pour objectif d'imaginer des solutions qui vont au-delà des projets. Sur l'activité faire savoir, il s'agit de développer les axes de communication autour de ces projets, de sensibiliser les acteurs (pouvoirs publics, acteurs associatifs, entreprises...) pour capitaliser sur les bonnes pratiques. Dans ce cadre, des événements (forum avec la participation des partenaires...) sont organisés à travers la plateforme et les projets sont repris sur le site Internet autour de 3 items Faire - Savoir faire et Faire savoir.

Olivier Carnel présente un exemple d'atelier mis en place avec Notre Logis pour éviter la destruction d'une barre et le déracinement des personnes âgées. L'atelier prend la forme d'une réunion d'intelligence collective dans le but de développer tous les sujets avec les personnes parties prenantes et volontaires. A la fin de l'atelier, 4 hypothèses sont ressorties pour éviter la destruction de la barre et le déracinement des personnes âgées.

La Présidente remercie Olivier Carnel et félicite AG2R pour ce projet.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE PORTANT SUR L'EXERCICE 2016

Avec 120 participants représentant 453 voix dont 134 pouvoirs, le quorum d'un quart des membres fixé à 246 (984/4) est atteint et la Présidente ouvre l'Assemblée Générale.

Examen et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31/05/2016

La Présidente soumet à approbation le procès-verbal de l'Assemblée générale du 31/05/2016 portant sur l'exercice 2015. **Aucune question, remarque ou oppositions, le PV est approuvé à l'unanimité.**

Présentation du rapport moral par Annette Glowacki, Présidente de l'Uriopss

L'Uriopss comme les associations qu'elle fédère, est engagée dans un double mouvement :

- la réaffirmation et la préservation des fondamentaux du secteur privé à but non lucratif et son corollaire d'exigences dans la construction et la mise en œuvre des actions de solidarité dans un contexte de remise

- en cause des acteurs associatifs dans leur utilité sociale et d'indifférenciation entre le lucratif et le non lucratif auquel s'ajoute la volonté de certains élus de développer l'action publique par leurs services
- dans le monde des fédérations et des mouvements, la nécessaire adaptation aux évolutions des organisations et des attentes du public y compris dans leur propre représentation.

Avec ces deux mouvements, le phénomène de concurrence s'amplifie et chacun s'emploie à sa propre évolution. L'Uriopss doit s'adapter à ce panorama, renforcer sa pertinence et son efficacité en direction de ses adhérents, préserver sa dimension pionnière et sa capacité fédératrice dans le secteur des solidarités et de l'ESS.

Les travaux engagés en 2016 repris dans le rapport d'activité, répondent à ces multiples exigences dans un contexte de deux transitions majeures à négocier au sein de notre Uriopss :

- le rapprochement avec la Picardie en bonne voie avec la création de l'association faîtière, la préparation de la journée rentrée sociale au format HDF, la finalisation de la fusion fixée à fin juin 2018
- le changement de direction avec un glissement harmonieux entre Bruno Delaval que je remercie pour son accompagnement et Ahmed Hegazy que je remercie pour l'énergie et l'intelligence dans l'appropriation des chantiers dont celui de poursuivre et adapter l'Uriopss pour qu'elle tienne sa fonction et sa place dans le panorama d'aujourd'hui.

L'enjeu pour l'Uriopss en 2017 est de renforcer ses socles (identité), son action (raison d'être) et son développement (devenir), de penser, construire et animer une Uriopss autour de 3 dimensions.

La 1^{ère} est stratégique : accompagner les associations dans la défense de leurs intérêts et dans leurs évolutions face aux enjeux qui les traversent (tension économique, diversification et complexification des activités, incidence dans l'organisation, l'encadrement, l'accompagnement, le soutien des professionnels et des bénévoles, confrontation à des mécanismes de commande publique), qui restreignent la capacité d'innovation et renforcent des logiques de concurrence.

Cela requiert un lien et une proximité avec les adhérents pour être à l'écoute, entendre et partager les enjeux, les risques et les opportunités. Ce lien est à penser dans la relation individuelle mais aussi à renforcer dans sa dimension collective :

- par des rencontres dont certaines sont déjà instituées (Université des présidents, séminaire de rentrée des instances, conférence régionale des territoires) ou en place avec et entre les dirigeants (club CPOM, groupe de réflexion sur la laïcité...)
- par le renforcement de la dynamique dans les territoires, aire de référence de la construction des politiques publiques (ELA et CDTU). L'architecture est pertinente, il faut la rendre lisible, construire une méthode de travail mobilisatrice et créatrice de dynamiques nouvelles entre les associations autour de projets partagés et dans les territoires
- au sein du Conseil d'administration pour créer, avec les administrateurs, représentants élus des adhérents, ce mouvement d'échanges entre une information descendante et la réalité vécue pour bâtir l'action prospective et la réaction pertinente.

L'Uriopss aura à brève échéance à bâtir un Conseil d'administration HDF à partir de deux organisations et de deux cultures. A nous de mieux définir la nôtre pour engager sereinement la mutualisation.

La 2^{ème} est politique : la fonction d'interpellation de l'Uriopss et son engagement dans la co-construction des politiques publiques. Ceci exige de construire une parole politique lisible, reconnue et fondée sur des réalités vécues par les personnes, par les associations. Pour cela, il faut engager une démarche engagée et étayée d'observation sociale et de recherche action menée dans les territoires avec toutes les parties prenantes. Les enjeux sont importants avec la réécriture des schémas, la construction des PRS...

La 3^{ème} est technique : soutenir l'action quotidienne des associations en leur apportant des services concrets et multiples avec la capacité de répondre à la diversité des attentes des adhérents. Les besoins exprimés selon la taille, le profil, l'histoire de l'association. Cette dimension concerne tous les volets de l'action des associations et prend appui sur l'expertise dont l'Uriopss dispose par la qualité de son équipe et de ses partenaires externes.

Cette distinction entre les trois dimensions qui s'imbriquent et s'alimentent au service d'une dynamique, d'un projet, d'une action dans la pluralité de ses dimensions, est à la fois artificielle et structurante. Elle contribue à la spécificité et à l'identité de l'Uriopss.

Sur ces bases, l'Uriopss conserve l'équilibre entre son action politique et une approche technique lui permettant de relever les défis. En 2017, elle doit rendre plus visible son action par la communication, formaliser un projet politique HDF, conforter sa place et continuer à porter la parole des associations, renforcer les liens et le débat avec l'Uriopss.

Renouvellement du tiers sortant

Conformément aux statuts de l'Uriopss, le Conseil d'administration comprend au maximum 24 membres auxquels il est possible d'adjoindre 1/6ème en qualité de personnes qualifiées et un tiers du Conseil d'administration est soumis à renouvellement. Dans l'optique d'une fusion en juin 2018 avec l'Uriopss Hauts de France Picardie, 8 postes d'administrateurs sont à pourvoir et 2 postes de personnes qualifiées à ratifier.

Présentation des candidats : Brice Amand (Maison des Enfants de Trélon), Yves Baise (FAS), Jean-François Bouckaert (GIHP), Noël Deffontaines (Temps de vie), Christine Ducourant (AGSS de l'Udaf), Olivier Fabiani (ADPEP 62), Christophe Faddoul (GCSMS Senior Lambersart), Jacques Freville (AGEVAL), Yannick Gallais (Dom'Artois), Bernard Lecomte (URAFAD), Pierre Pruvost (ACCES), Jean-Luc Swirog (Fondation Partage et vie), Michel Trolle (LADAPT).

Rapport d'activités par Ahmed Hegazy, directeur et l'équipe de l'Uriopss

Ahmed Hegazy, directeur depuis octobre 2016, remercie Bruno Delaval à qui il a succédé. Il engage le rapport d'activités 2016 par un focus sur les adhérents.

Au 31 décembre 2016, l'Uriopss regroupe 1 153 adhérents dont soixante-treize nouveaux adhérents (onze associations) alors que 71 structures ont été radiées (6 pour non règlement de la cotisation, 37 ont démissionné, 5 ont cessé leur activité et 3 suite à un changement de statut). Les adhérents sont répartis pour environ deux tiers dans le Nord, un tiers dans le Pas-de-Calais avec LNH en Belgique.

Parmi les dates de rencontres importantes avec les adhérents qui ponctuent l'année et l'actualité de l'Uriopss, il souligne en janvier 2016 l'Université des Présidents, en mars une réunion des services d'aide à domicile, en mai l'Assemblée générale, en juin un temps d'échange de pratiques pour les adhérents de la petite enfance, en juillet le temps fort sur l'expérimentation du chèque énergie dans le Pas-de-Calais, en septembre la contribution de l'Uriopss à la prévention spécialisée dans le Pas-de-Calais, début octobre la rentrée sociale en deux temps... Les frises présentées dans le triptyque remis aux participants montrent sans exhaustivité l'activité riche de l'Uriopss en 2016.

L'ensemble des activités des secteurs est reprise dans le rapport d'activités et l'Assemblée générale est l'occasion de faire un focus sur six 6 actions emblématiques qui se sont déroulées en 2016 et qui reprennent les trois fonctions de l'Uriopss (interpellation des pouvoirs publics sur les réalités sociales, accompagnement des adhérents, contribution à l'élaboration des politiques publiques).

Commission régionale intersectorielle sur l'invisibilité sociale

Christelle Decat, responsable du secteur « Enfance Jeunesse Famille » et Marine Lemoine, responsable du secteur « Insertion, Lutte contre les Exclusions » présentent le travail réalisé autour du 11ème rapport de l'ONPES sur l'invisibilité sociale qui questionne les processus par lesquels un déni de reconnaissance des personnes au niveau de leur existence sociale peut impacter les situations de pauvreté et d'exclusion.

L'objectif du rapport était de rendre visible de nouvelles réalités sociales et plus particulièrement de 3 catégories de public (jeunes ruraux et néoruraux, travailleurs non-salariés et salariés pauvres, parents dont les enfants sont suivis par l'ASE).

L'enjeu pour l'Uriopss était de croiser les regards sectoriels sur des problématiques communes et, avec ses adhérents, de se mettre en recherche ensemble afin :

- d'identifier des situations de vie qui produisent de l'invisibilité et de l'exclusion ainsi que les éléments qui caractérisent les difficultés des populations,
- d'interroger les pratiques et de mieux comprendre les mécanismes produisant cette invisibilité,

- de réfléchir au non intérêt et la non prise en compte de ces situations dans les politiques publiques et les médias,
- de rendre visible et attirer l'attention sur ces situations à partir de données chiffrées, de l'écoute du vécu et du parcours des personnes,
- d'être entendu et pris en compte dans l'agenda politique, au niveau médiatique et de la société civile,
- de créer des regards positifs,
- de faire évoluer les pratiques en matière d'observation sociale et les processus de participation, d'action des personnes...

L'Uriopss a convié M. Vignon, Président de l'ONPES, et a associé ATD Quart Monde à l'organisation de la commission régionale intersectorielle du 1^{er} décembre qui a regroupé une soixantaine d'adhérents.

Les militants d'ADT mobilisés ont exprimé leur volonté de contribuer au débat et ont témoigné des écarts qui se creusent avec les familles d'accueil ou le sentiment que le dossier à l'ASE vous suit de manière irrévocable. Avec les participants, des pistes ont été échangées pour enrichir les contributions associatives, pour construire autrement la relation entre les acteurs et la relation accompagnant-accompagné, apprendre des personnes que l'on accompagne, permettre et faciliter la prise de parole, mobiliser, médiatiser et faire prendre en compte les personnes et leurs situations.

La reconfiguration des CLIC dans le Nord

Céline Filippi, responsable du secteur « personnes âgées », a souhaité présenter la reconfiguration des CLIC dans le Nord car l'Uriopss est intervenue sur ses 3 fonctions. Cette reconfiguration a été actée dans le cadre d'une délibération en décembre 2015 par le Conseil départemental avec plusieurs objectifs pour les CLIC : se regrouper sur les territoires (passer de 30 à 15 CLIC), se transformer en relais autonomie et élargir des missions aux personnes en situation de handicap, in-fine réduire les postes des salariés employés par les CLIC et adopter un nouveau cahier des charges.

Face aux enjeux importants pour les coordinations mais aussi pour les personnes âgées, les CLIC se sont constitués en comité d'entente et ont intégré l'Uriopss, l'UDCCAS et la FHF. Les enjeux sur le périmètre des futurs CLIC-relais autonomie, sur leur financement (délibération sur les modalités en février 2016), sur les échéances pour la mise en œuvre ont été portés, relayés et ont donné lieu à des interpellations du département (courrier commun avec l'UDCCAS et le comité d'entente et lors des RV réguliers de l'Uriopss avec le Conseil départemental).

L'organisation sur des aspects plus pratiques d'une réunion avec les CLIC adhérents ou non à l'Uriopss et le démarrage d'un accompagnement plus individualisé des CLIC qui avaient besoin d'un soutien que ce soit sur la méthodologie ou sur les questions de droit social en matière de rapprochement et de fusion. Cet accompagnement de 10 CLIC, soit 4 futurs CLIC-relais autonomie, a été réalisé avec les services « vie associative et formation des acteurs » et « ressources humaines ».

La formation des bénévoles

Frédéric Dezoteux, chargé de développement territorial sur le Littoral, présente l'offre de formation déployée en 2016. Il s'agit de formations gratuites financées par le Conseil régional et les Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais à l'attention des bénévoles dirigeants et de terrain. En 2016, 130 jours de formation ont été dispensés dans le cadre de 70 modules - 919 acteurs investis dans 165 associations ont été formés.

Il fait un focus sur une formation action déployée sur le territoire du Montreuillois-Ternois. A l'origine de la démarche, un groupe d'habitants, 20 personnes allocataires du RSA qui avaient la volonté de mettre en place une action de solidarité. La 1^{ère} étape (juin à septembre 2016) a été une réflexion et la définition du projet associatif : développer des actions de solidarité vers les personnes âgées à domicile ou en établissement. Constat fait de difficultés pour assurer un suivi strict de la gestion d'une association, l'Uriopss a croisé le dispositif de formation des bénévoles avec l'animation territoriale pour voir s'il y avait possibilité de proposer aux habitants un socle pour développer l'action. Des acteurs associatifs ont été mobilisés dans le cadre des ELA et un partenariat s'est organisé avec la MARPA de Fillières (décembre 2016) qui avait déjà expérimenté une action de bénévoles et a mis à disposition les moyens logistiques. 8 personnes sont inscrites dans l'action pérenne une fois par mois : repas partagés, jardins partagés, sorties et loisirs. Parallèlement, un partenariat a été engagé avec les services du CD pour promouvoir l'initiative sur le territoire.

Au niveau de l'Uriopss, l'appui s'est traduit également sur la communication qui a donné lieu à 2 articles dans la presse locale. Ceci a permis de valoriser l'action et de recruter 3 nouveaux bénévoles avec une mixité dans le

profil des bénévoles. Cette action met en avant les éléments importants de l'action de l'Uriopss : appui aux initiatives locales, le maillage territorial en faveur du développement social, l'enrichissement des projets associatifs des ESMS notamment au travers d'initiatives d'habitants, la valorisation et l'engagement des bénévoles, ainsi que l'essaimage.

La réponse accompagnée pour tous – RAPT dans le Pas-de-Calais

Gilles Atmeare, directeur adjoint « population, politiques sociales et territoires », responsable du secteur « personnes en situation de handicap » présente l'action RAPT portée par un comité interassociatif représentatif des personnes en situation de handicap du Pas-de-Calais, collectif de 25 associations, dont 20 adhérentes à l'Uriopss qui en assure le secrétariat.

Dans la continuité du rapport « Zéro sans solution » de Denis Piveteau (juin 2014) et suite à l'appel à candidature des départements pionniers en 2015 pour la mise en place du dispositif RAPT, le département du Pas-de-Calais se positionne et est retenu. Il engage une dynamique avec les partenaires institutionnels et les associations. En 2016, la loi santé pérennise le dispositif avec la mise en place d'un droit à l'accompagnement global.

Le département, maître de la mise en œuvre du dispositif, a initié une démarche systémique sur 4 volets :

- un dispositif permanent d'orientation et d'accompagnement porté par la MDPH
- le déploiement d'une réponse territorialisée avec la mobilisation des MDS
- l'accompagnement au changement des pratiques dans le cadre des schémas avec l'ARS, l'éducation nationale et les services du département
- l'accompagnement et le soutien par les pairs avec le comité interassociatif sur la participation des usagers au dispositif.

Le comité a été créé en 2008, au moment de la création de la MDPH, pour venir en soutien du collège associatif représentatif des personnes au sein de la commission de la MDPH. Le collectif se veut contributif et son intérêt se base sur deux aspects : l'accès aux droits des personnes en situation de handicap et leurs proches mais aussi l'amélioration des services de la MDPH suite aux remontées du collectif.

Le comité a proposé 3 axes de développement : l'information et le soutien des personnes en situation de handicap et de leurs proches, la valorisation de l'expertise d'usage notamment par les aidants et les proches, l'expression et la participation des personnes concernées.

Pour la mise en place, le comité travaille autour de 4 axes :

- L'engagement et l'implication des associations de proximité (axe finalisé) : repérage et analyse des initiatives non financées par les pouvoirs publics contribuant à l'accompagnement et au soutien des personnes accompagnées et de leurs proches
- La participation des personnes (en cours) : repérage et évaluation des organisations d'auto-représentation des personnes souvent au niveau local et sollicitation pour participer au dispositif départemental
- Le travail avec les pairs et les aidants (en cours)
- La reconnaissance des compétences d'usage (à moyen terme).

Accompagnement sur des problématiques d'addictologie dans le Calaisis

Christelle Decat et Frédéric Dezoteux présentent un accompagnement réalisé à la demande d'un adhérent qui voulait s'engager dans un diagnostic pour mieux appréhender les réalités et besoins du territoire et ainsi être en capacité d'adapter les réponses et/ou en proposer de nouvelles. Dans le même temps, l'Uriopss était sollicité par 3 étudiantes en Master I de sociologie pour un stage collectif.

En novembre 2015, l'Uriopss fait une proposition d'accompagnement en 4 phases : cadre de la démarche, état des lieux et identification des enjeux, prospective et restitution. Les intervenants sont identifiés, un comité de pilotage est créé pour sécuriser et valider l'avancée des travaux, une note de cadrage est rédigée, des référents stratégiques garant du bon déroulement et des référents techniques chargés d'effectuer la recherche sur le terrain sont repérés au sein de l'Uriopss et de l'association.

Un accompagnement gradué et structuré dans la proximité avec une 1^{ère} phase qui était le repérage des conventions existantes au niveau des différents services de l'association, puis des rencontres individuelles et

collectives avec tout type d'ESMS et également l'entrée aide à domicile, dans le cadre de l'animation territoriale et l'équipe locale d'animation du Calaisis pour repérer des structures qui seraient intéressées pour participer au diagnostic, pour affiner la demande et établir la réponse sur mesure. Les institutions ont été rencontrées et le contrat local de santé du Calaisis sollicité.

De l'action recherche menée sur le terrain, un diagnostic a été réalisé sur la base d'une grille de lecture qui a fait ressortir des problématiques homme/femme et en fonction de l'âge, ou en fonction de l'origine... Ainsi, les attentes de chacun des acteurs ont été identifiées. A l'issue des rencontres, un plan d'action en faveur du projet associatif a été décliné en 7 axes opérationnels :

- développer des conventions avec des partenaires sur terrain par rapport aux problématiques repérées
- développer l'intervention des professionnels de l'association dans la vie des établissements et des services
- proposer des informations et des formations à l'attention des bénévoles et des travailleurs sociaux
- renforcer les actions de prévention auprès des populations
- développer des actions spécifiques pour les populations migrantes
- promouvoir la reconnaissance de l'expertise d'usage pour renforcer l'offre de services
- mettre en place un plan de communication à l'attention des acteurs du territoire pour promouvoir l'association
- maintenir et amplifier les partenariats sur le territoire.

Le document unique de délégation

En l'absence de Valérie Delaet, responsable du service « ressources humaines », Nathalie Carrasset, Conseil auprès de la direction, après avoir rappelé les textes de loi en référence au document unique de délégation, présente le contexte de l'intervention de l'Uriopss sollicitée par l'association suite aux préconisations des évaluations interne et externe réalisées en 2014 et 2015 qui recommandent la mise à jour de l'organigramme de l'association et la mise en place du DUD et des délégations.

Pour mener à bien l'accompagnement, une commission de travail animée par l'Uriopss a été mise en place et s'est réunie à quatre reprises. Parallèlement, il y a également eu des réunions de travail au sein de l'association et avec le commissaire aux comptes.

A l'issue de l'accompagnement, la commission avait :

- mis à jour l'organigramme de l'association
- mis en place le DUD « tableau général des délégations »
- revu les fiches de poste des cadres et les fiches de délégation
- procédé à la rédaction d'avenant au contrat de travail des cadres
- mis en place un tableau des délégations de signature
- procédé à la reclassification des cadres et effectué rappel de salaires.

Les perspectives 2017

Ahmed Hegazy remercie l'équipe pour ces restitutions et présente les perspectives pour l'année 2017. Dans un paysage en évolution permanente, il convient de trouver le bon équilibre entre l'action politique et le soutien technique pour l'Uriopss qui doit avancer sur ces deux jambes. L'Uriopss a comme défi l'animation et l'accompagnement des adhérents dans leurs diversités de profil, d'histoire, de taille, d'attentes et de besoins.

En 2017, l'Uriopss se doit de tenir sa mission de promotion du non lucratif et dans ce cadre réaffirmer que les acteurs privés non lucratifs ont un rôle dans notre société, de soutenir le développement des associations dans leurs politiques au service des publics, d'entretenir un double mouvement ascendant et descendant et enfin de relier les acteurs.

Sur un plan opérationnel, une feuille de route a été coconstruite avec l'équipe et présentée au Conseil d'administration du mois de janvier autour de 5 axes :

- poursuivre une animation sectorielle et territoriale au plus proche de ses adhérents
- développer une offre de service adaptée aux besoins de ses adhérents
- avoir une démarche de communication active
- développer les partenariats

- mener à bien la fusion avec l'Uriopss Picardie avec un programme de travail défini par le Conseil d'administration de l'association faïtière.

La Présidente remercie le directeur et l'équipe pour leur engagement en 2016 et donne la parole au Trésorier pour la présentation des chiffres.

Présentation du rapport financier par Jean-Marc Carton, Trésorier de l'Uriopss

L'exercice 2016 se solde par un résultat d'exploitation de 104 147,15 € réparti entre un résultat d'exploitation de 119 013,53 €, un déficit sur actions d'accompagnement à hauteur de - 5 187,62 € et un déficit sur actions de formation à l'attention du personnel de - 9 678,76 €. Ces deux déficits ont été rendus possibles par les réserves constituées lors de l'Assemblée générale du 31 mai 2016 qui a affecté des crédits dédiés à ces actions.

Les charges

L'ensemble des charges s'élève à 2 174 537 € et sont en diminution de 7,16% en 2016. Les charges d'exploitation, quant à elles, diminuent de 108 010 € soit de - 4,76% ; elles sont de 2 163 239 €.

Sur la gestion du personnel, au 31 décembre 2016, l'effectif est de 28 salariés correspondant à 26,43 ETP moyen annuel. Sur les charges de personnel, la masse salariale (salaires bruts) pour l'Uriopss est passée à 912 967 € contre 911 834 € en 2015. Il faut noter la valeur du point n'a pas évolué en 2017, un effet GVT de 13 334 €, des absences pour maladie et congés maternité, l'accueil de 4 stagiaires et 1 service civique. Les indemnités journalières compensent à hauteur de 42 256 €. Suite à des absences, l'Uriopss a eu recours en 2016 à des prestations comptables pour 26 957 €.

Le principe de tenir les charges externes et de recourir à l'interne ou au réseau Uniopss/Uriopss demeure.

En 2017, le résultat de l'exercice 2016 a permis de dégager une prime d'intéressement de 44 000 € à laquelle il convient d'ajouter le forfait social et la taxe sur les salaires correspondant à hauteur de 13 200 €. En 2016 la prime d'intéressement sur l'exercice 2015 s'élevait à 19 000 €, le forfait social et la taxe sur les salaires correspondant à 5 700 €.

Les versements à l'Uniopss ont augmenté de 2,76% et s'élèvent à 125 629 €.

La dotation aux amortissements et provisions d'un total de 108 828 € diminue de 20,78% suite à la diminution de la provision « départ retraite » et de la provision pour créances douteuses CCG.

Suite à la mise en place en 2013 du parc automobile, le poste « remboursement de frais kilométriques » continue à baisser. Il est passé de 92 419 € en 2013 à 19 682 € en 2016.

Il y a une provision pour créances douteuses à hauteur de 2 082 €.

Les recettes et les produits

Les cotisations s'élèvent en 2016 à 785 817 €. C'est le poste le plus important et contribue à notre indépendance. On constate une diminution qui s'explique par le contexte général de baisse des financements des associations. Il convient d'être vigilant sur chaque situation et aux besoins des adhérents. Il faut noter qu'au 31 décembre 2016, les cotisations perçues s'élevaient à 632 235 €.

Les missions d'accompagnement passent à 90 933 €. Les produits du service formation s'élèvent à 102 139 €. Il faut y ajouter 5 187,62 € qui passent par les fonds dédiés.

Les produits du service CCG/paye pour un montant de 622 437 € augmentent de 9,20% entre 2015 et 2016.

Les subventions ont baissé de 11,98%, elles s'élèvent à 401 686 € en 2016. L'Uriopss avait obtenu une subvention de la Fondation Abbé Pierre et du Conseil régional pour le dispositif Rom d'un montant de 66 003 € qui n'a pas été reconduite en 2016.

Les produits perçus dans le cadre du Club des partenaires sont passés à 48 800 € contre 45 800 € en 2015. Il faut noter l'entrée de 3 nouveaux partenaires en 2016 et l'arrêt de 2 partenariats.

Le résultat de l'exercice budgétaire

L'ensemble des produits s'établit à 2 294 994 €. En deux exercices les produits ont baissé de 9,4%. L'ensemble des charges est de 2 174 537 €. En deux exercices, les charges ont baissé de 11,4%.

En conséquence, le résultat de l'exercice est de 129 541,57 € répartis de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : 104 147,15 €
- résultats financiers : - 1 886,73 € (en effet, les charges financières sur prêt immobilier sont de 7 484 € diminuées des produits financiers à hauteur de 5 598 €)
- reprise sur fonds dédiés Sydo : 9 085,22 €
- résultat exceptionnel : 18 195,93 € (ce résultat correspond à des régularisations et accords de comptes sur exercices antérieurs).

Le bilan

L'analyse bilantielle entraîne les observations suivantes :

- les fonds propres sont stables
- l'achat d'un véhicule de service en 2016 pour 15 823 €
- les provisions diminuent en raison d'une reprise sur travaux CCG et d'une diminution de la provision pour départ en retraite
- les créances augmentent de 30,44%. Plusieurs subventions restent à recevoir au 31 décembre 2016 pour un total de 336 172 €. Elles sont pour la plupart rentrées à ce jour
- l'Uriopss n'a pas eu recours aux billets à ordre.

En 2017, l'Uriopss continue à investir avec le renouvellement d'une partie du parc informatique, le lancement au 3ème trimestre des travaux de réhabilitation et d'isolation des façades, la formation de ses équipes et le développement de l'offre de service.

En conclusion, l'Uriopss a vécu une année exceptionnelle qui se caractérise par une tendance à la baisse de son activité financière et une augmentation conjoncturelle du résultat d'exploitation.

Dans un contexte budgétaire difficile, le défi majeur reste de poursuivre la consolidation des cotisations.

Certification des comptes par Hugues Defretin, commissaire aux comptes

Hugues Defretin, commissaire aux comptes présente son rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016 et certifie que **« les comptes annuels arrêtés par le Conseil d'administration sont, au regard des principes et règles comptables français, réguliers et sincères et donnent l'image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice »**.

En complément, il apporte une précision sur l'existence de deux provisions de 35 000 € pour deux litiges qui n'ont subi aucune évolution au cours de l'exercice et pour lesquels la provision est jugée suffisante.

En termes de justification des appréciations, il informe l'Assemblée générale qu'il a vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et décrits dans l'annexe notamment en ce qui concerne l'application du principe d'indépendance des exercices.

Conformément aux normes applicables en France, il a procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi qui concernent la vérification des informations qui viennent d'être portées à la connaissance de l'Assemblée générale dans le cadre du rapport de gestion.

Pour conclure, il informe l'Assemblée générale qu'il n'a été porté à sa connaissance aucune convention dite réglementée au cours de l'exercice.

La Présidente remercie M. Defretin et passe au vote des rapports présentés lors de l'Assemblée, à la présentation et au vote des résolutions.

Présentation des résolutions et vote

Après ces présentations des données budgétaires, la Présidente propose de passer au vote des rapports ainsi qu'à l'examen et au vote des projets de résolutions.

Vote des rapports

L'Assemblée générale approuve le rapport moral de la Présidente et le rapport d'activité de l'Uriopss portant sur l'exercice 2016, présentés ce jour.

Aucune objection ou abstention, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Résolution : présentation du résultat

L'Assemblée générale prend acte du résultat d'exploitation de 104 147,15 € réparti de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : 119 013,53 €
- déficit sur actions d'accompagnement : - 5 187,62 € (utilisation des fonds interassociatifs de territoire et situations de crises constitués lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013 et réabondés)
- déficit sur actions de formation à l'attention du personnel : - 9 678,76 € (utilisation des fonds constitués lors de l'Assemblée générale du 30 mai 2013 et réabondés).

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, le rapport de gestion du Trésorier et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice 2016 qui se solde par un résultat de l'exercice de 129 541,57 € répartis de la façon suivante :

- résultat d'exploitation : 104 147,15 €
- résultats financiers : - 1 886,73 €
- reprise sur fonds dédiés Sydo : 9 085,22 €
- résultat exceptionnel : 18 195 €.

L'Assemblée générale donne quitus aux administrateurs.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : affectation du résultat

L'Assemblée générale prend acte :

- de la consommation des réserves constituées pour des actions d'accompagnement des adhérents pour un montant total de 5 187,62 € sur le compte de réserves pour projets associatifs et ceci conformément aux décisions prises lors de l'AG du 31 mai 2016
- de la consommation des réserves constituées sur le compte de réserves pour la formation du personnel pour un montant de 9 678,76 € et ceci conformément aux décisions prises lors de l'AG du 31 mai 2016.

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde après intégration des fonds dédiés soit 144 407,95 € de la façon suivante :

- créer un « fonds de développement et d'expérimentation » comprenant :
 - la réserve « fonds interassociatifs de territoire et situations de crise » qui ressort à 24 812,38 € soit 30 000 € - 5 187,62 € (imputés en 2016) et de la porter à 30 000 €, soit un abondement de 5 187,62 €
 - une réserve « accompagnement de l'innovation » à hauteur de 30 000 € pour l'année 2017
 - une réserve « observation sociale et recherche » à hauteur de 30 000 € pour l'année 2017
- constituer pour 2017, une réserve en vue de la fusion avec l'Uriopss Picardie, à hauteur de 10 000 €
- reconstituer à hauteur de 15 000 € les réserves constituées pour des actions de formation en direction du personnel, soit pour 9 678,76 €

En conséquence, l'Assemblée générale propose d'imputer le solde, après intégration des fonds dédiés, soit 59 541,57 € au compte report à nouveau.

Après cette affectation, le report à nouveau de l'Uriopss passerait de 859 047,60 € à 918 589,17 €.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : rapport spécial du commissaire aux comptes

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : résultat des élections du tiers sortant

Marie-Christine Moncomble Présidente du bureau de vote, présente les résultats. 59 bulletins de vote ont été dépouillés dont 7 nuls représentant un total de 37 voix et 52 bulletins valables représentant 413 voix.

L'Assemblée générale prend acte du résultat des élections. Sont élus ou réélus :

- Brice AMAND pour « LA MAISON DES ENFANTS »
- Yves BAISE pour la « FEDERATION DES ACTEURS DE SOLIDARITE »
- Noël DEFFONTAINES pour « TEMPS DE VIE »
- Christine DUCOURANT pour « AGSS DE L'UDAF »
- Christophe FADDOUL pour « GCSMS SENIORS LAMBERSART »
- Pierre PRUVOST pour « ACCES »
- Jean-Luc SWIROG pour « PARTAGE ET VIE »
- Michel TROLLE pour « LADAPT »

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : cooptation

L'Assemblée générale prend acte de la désignation par le groupe Hopale de M. Valérian POLECINSKI en remplacement de M. Patrice GENDRE.

L'Assemblée générale prend acte du renouvellement des mandats de Mme Annette GLOWACKI et de M. Michel GENTY au titre de Personnes qualifiées.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : mandat

L'Assemblée générale donne mandat à la Présidente et au Bureau du Conseil d'administration pour poursuivre les démarches en cours jusqu'à l'élection du nouveau Bureau qui aura lieu lors du Conseil d'administration qui se réunira en septembre.

Aucune objection ou abstention, la résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente remercie les participants et, tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, lève la séance.